

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 24 mai 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 35 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Électrification rurale** : des subventions pour un montant global de 285.625 € sont accordées au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre pour son programme de renforcement et de sécurisation de réseaux basse et moyenne tension sur 10 communes du département.
- Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Au titre du **Fonds départemental de l'Eau**, il engage une opération qui concerne des études diagnostic des systèmes d'assainissement sur la Communauté de communes Chabris-Pays de Bazelle pour un montant de 55.196 €.
- **Fonds d'Action Rurale** : répartition des dotations cantonales qui permettra la réalisation de projets de voirie ou d'équipement rural pour le territoire :
 - canton d'Issoudun : 68.297 €
 - canton de Levroux : 372.391 €
 - canton d'Argenton-sur-Creuse : 52.641 € (reliquat)
 - canton de La Châtre : 88.403 € (reliquat).

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** : 5.000 € pour l'installation d'une cabine de télémédecine à la pharmacie Maillet-Pellerin située à Saint-Août.
- **Fonds de soutien au développement de l'accueil de la petite enfance** : l'assemblée départementale accorde une subvention de 19.200 € à la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin pour la création d'une structure destinée à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans, d'une capacité de 12 places.
- **Accompagner les personnes en perte d'autonomie** :
 - 21 dossiers pour lesquels le Département accorde une subvention totale de 22.461 € dans le cadre du Fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie pour les opérations d'adaptations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, dont 11 dossiers en adaptation et 10 dossiers en accessibilité.
 - une participation de 1.600 € est accordée à l'association Café-Soleil-Groupe d'Entraide Mutuelle pour financer des sorties en dehors des établissements.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Conservation et restauration du patrimoine, protégé et non protégé, public et privé** : 4 opérations retenues pour un montant total de 88.772 € dont 42.000 € pour la réhabilitation de l'hôtel-restaurant « Le Bœuf Couronné ».
- **Aide départementale aux expositions artistiques organisées sur le territoire** : 2.514 € attribués à l'association « Nohant Vie » pour l'organisation de l'exposition de Pascal Maître « Femmes du monde » au château d'Ars.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs** :
 - 10.050 € accordés à la Commune de Chabris pour l'achat de 24 cibleries électroniques,
 - 7.141 € attribués la Commune de Vicq-sur-Nahon pour la création d'un city-park,
 - 7.657 € attribués à la Commune d'Ambrault pour la création d'un city-stade.
- **Soutien à l'animation locale – Fonds d'Animation Rurale**, répartition des subventions envers les associations locales qui participent à l'animation sur le territoire :

- 7.804 € pour 18 associations sur le canton d'Issoudun,
 - 43.903 € pour une cinquantaine d'associations sur le canton de Levroux.
 - **Aide aux sportifs de haut niveau** : 457 € accordés à une jeune espoir évoluant dans le domaine de l'athlétisme.
-

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92

